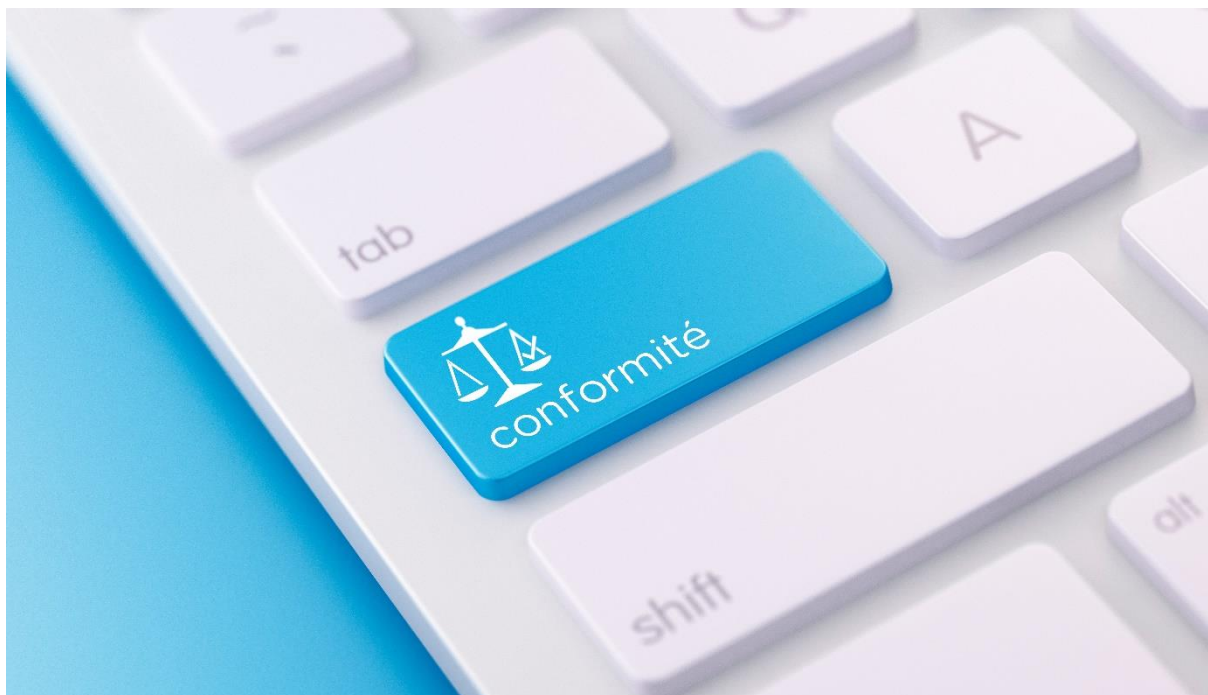


*Tribune publiée sur l'argus de l'assurance le 02 juin 2022*

[Lien de la tribune](#)

## **FACE AUX ENJEUX DE CONFORMITE, LE MONDE DE L'ASSURANCE UNIT SES FORCES**



**Les principaux assureurs du marché français et PLANETE CSCA s'unissent et s'engagent auprès des courtiers pour faciliter leurs démarches de mise en conformité.**

Dans un contexte d'augmentation des risques opérationnels et structurels depuis plus de dix ans, les législateurs nationaux et internationaux ont mis en œuvre de nombreuses mesures pour garantir la solidité du secteur et la protection des clients.

### **L'UNION, LA CLÉ DE LA CONFORMITÉ**

Tant pour se conformer à la réglementation que pour se prémunir des risques, l'ensemble des acteurs de la profession doivent unir leurs forces. C'est dans cet esprit que nous avons œuvré pour faire avancer la profession, soutenir l'ensemble de ses acteurs et protéger les clients.

Ne nous y trompons pas, la protection est au cœur de notre métier et elle passe par le respect des réglementations en vigueur. Dans cette perspective, nous avons défini un référentiel commun pour rendre la filière plus résiliente et prête à répondre aux risques opérationnels que nous rencontrons.

## **UN CONSTAT : LES RISQUES OPÉRATIONNELS AUGMENTENT ...**

Nous le savons et nous l'avons tous expérimenté : les risques opérationnels sont de plus en plus nombreux. La crise sanitaire, l'augmentation significative des cyber-attaques ou plus récemment la guerre en Ukraine engendrent des risques et de nouvelles responsabilités dans l'exercice de nos métiers.

La crise sanitaire, en accélérant la dématérialisation de l'économie, a vu fleurir nombre de fraudes et de démarchages abusifs, certains démarcheurs n'hésitant pas à usurper la qualité de partenaires de courtiers ou d'assureurs. Il en va de la réputation du secteur et de la protection de la clientèle.

L'augmentation des cyber-attaques et des fraudes a entraîné des conséquences importantes dans les cabinets de courtage et chez les assureurs : vol de données confidentielles, demande de rançon ou blocage des systèmes informatiques. L'ANSSI a ainsi recensé plus de 1000 intrusions dans des systèmes d'information en 2021.

Se conformer à un socle de pratiques en matière de sécurité informatique est aujourd'hui le meilleur investissement face à ces risques.

Aujourd'hui, la guerre en Ukraine et le gel des biens et des actifs russes sont une nouvelle exigence pour tout le secteur qui s'ajoute à celles déjà présentes. Elle entraîne un passage en revue de l'ensemble des portefeuilles clients afin de participer, en tant qu'acteurs financiers français, à la mise en œuvre des sanctions internationales.

## **... MAIS DES SOLUTIONS COMMUNES SONT MISES EN PLACE**

Une concertation inédite entre professionnels de l'assurance et PLANÈTE CSCA a été conduite afin de définir les actions communes de mise en conformité de l'ensemble du secteur. Il est dans l'intérêt de tous les acteurs de converger vers plus de processus partagés dans les modes de fonctionnement, les formats de données et les outils.

Cette réflexion a été orchestrée par EDICourtage, déjà au centre de nombreux échanges d'informations entre assureurs et courtiers. Elle a donné naissance à une initiative concrète financée à 100% par les assureurs : proposer une plateforme d'échange sur la conformité, unique, gratuite et sécurisée.

Les courtiers peuvent ainsi communiquer une seule déclaration de conformité à l'ensemble de leurs partenaires sur les points essentiels attendus par la réglementation. Ils sont accompagnés dans l'usage de la solution EDIconformité par de nombreux webinaires et une FAQ.

## **LA CONFORMITÉ EST UNE RESPONSABILITE COMMUNE**

La mise en conformité des intermédiaires est une obligation réglementaire. Les assureurs doivent d'autant plus y veiller dans le cadre des délégations accordées.

La communication des données de conformité aux assureurs garantit une relation saine et robuste. Afin de pérenniser cette relation, il est crucial que l'ensemble des courtiers transmettent annuellement leurs données de conformité et ce, quelle que soit leur situation. Ces données restent strictement confidentielles.

L'amplification des contraintes réglementaires est une réalité qui s'impose à tous : faisons-en, ensemble, une opportunité pour assurer plus encore la protection de nos clients et de chacun d'entre nous, assureurs comme courtiers.

Chaque année une campagne de collecte des informations de conformité est ouverte via la plateforme EDIconformité. **En 2022, les courtiers ont jusqu'au 17 juin pour transmettre leurs informations à travers la plateforme.** Nous vous encourageons tous à vous y inscrire, à compléter et à publier vos questionnaires : <https://www.ediconformite.fr>



LE SYNDICAT DES COURTIER D'ASSURANCES

**Bertrand DE SURMONT**

Président  
PLANETE CSCA



**Muriel MANISSE**

Directrice Opérations & Service  
Clients  
AIG EUROPE SA



**Régis LEMARCHAND**

Membre du Comité Exécutif  
Marché ProPE et Entreprises IARD  
Marché Protection sociale ProPE  
GENERALI FRANCE



**Christine PUJO**

Directrice Commerciale  
QBE France



**Frédéric LAVIELLE**

Directeur Commercial  
ALLIANZ COURTAGE



**Denis ROUSSET**

Directeur risques, contrôle et  
conformité groupe  
GROUPAMA ASSURANCES MUTUELLES



**Jean-Marc HENRY**

Directeur Commercial  
SADA ASSURANCES



**Frédéric SERRES**

Directeur développement et  
distribution courtage  
AXA FRANCE



ENTREPRISE

**Olivier JARRY**

Directeur Développement  
Courtage & Marché Entreprises  
MMA ENTREPRISE



**Thierry MONNIER**

Directeur Commercial  
THELEM ASSURANCES